



## DELIBERATION N°20120073 DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 14 mai 2012

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 4 mai 2012 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 30 présents, 3 représentés, 6 absents, savoir :

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Philippe KIZIRIAN , président ;
- M. Stéphane VALETTE ; M. Michel PONTON ; Mme Michelle GALLAND ; M. André MOULIN ; M. Philippe ROBERT ; Mme Nicole PASSEL ; M. Raymond VACHER ; M. Charles BELLAVIA ; Mme Marie-Françoise KHAMED ; M. Guy VIAL , adjoints ;
- Mme Françoise CHAMPIN ; Mme Marie-Nicole MEUNIER ; M. Sauveur CUADROS ; Mme Carmen MONTET ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; M. Bernard ROCHE ; Mme Christiane MASSARDIER ; M. Philippe CHOVET ; Mme Francisca MARIE (à partir de 18 h 47) ; M. Jérôme AUBERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; Mme Nathalie MOTTET ; M. Aymeric SANLAVILLE (à partir de 18 h 40) ; Mme Pascale OFFREY ; Mme Salina HEMANI (à partir de 19 h) ; M. Hervé REYNAUD ; M. Noël PAUL ; Mme BOYADJIAN Annick (à partir de 20 h 15) ; Mme Béatrice COFFY ; M. Emmanuel MANDON ; Mme Aline ORIOL (à partir de 18 h 50) ; M. Régis CADEGROS ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Pascale SOEUR (à partir de 18 h 45) ; M. Daniel SZEMENDERA , conseillers municipaux.

#### ABSENTS REPRESENTES :

- Mme MURASZKO-SENECHAL Aimée qui donne pouvoir à M. DE PASQUALE Jean-Pierre.
- Mme MARTINS-BENAMROUCHE Catherine qui donne pouvoir à M. VACHER Raymond.
- Mme BOYADJIAN Annick qui donne pouvoir à M. MANDON Emmanuel (jusqu'à 20 h 15).

#### ABSENTS :

- Mme Francisca MARIE (jusqu'à 18 h 47) ; M. Aymeric SANLAVILLE (jusqu'à 18 h 40) ; Mme Salina HEMANI (jusqu'à 19 h) ; Mme Nicole FOREST ; Mme Aline ORIOL (jusqu'à 18 h 50) ; Mme Pascale SOEUR (jusqu'à 18 h 45).

#### SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Guy VIAL ; M. Jean-Luc DEGRAIX.

-----oooOooo-----

#### O B J E T :

<b>EXERCICE BUDGETAIRE 2012 - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1</b>
--

## M. PONTON MICHEL EXPOSE CE QUI SUIIT :

Conformément à la législation en vigueur les prévisions inscrites au Budget Primitif de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice par l'assemblée délibérante. Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au titre de la décision modificative n°1 :

Cette décision modificative intervient au titre des modifications de crédits suivantes :

- Affectation des résultats
- Reprise des Restes à Réaliser
- Transfert des recettes STELYTEC à Saint-Etienne Métropole
- Travaux d'élagage pour tiers
- Acquisition de matériels et divers outillages
- Report de formation 2011
- Ré-imputation d'annonces de marchés publics
- Subventions pour la rénovation des façades

### Section de Fonctionnement :

Dépenses				Recettes			
Chapitre	Compte	Fonction	Total	Chapitre	Compte	Fonction	Total
023	023 Virement à la section d'investissement	01 Non ventilables	60 055.49 €	002	002 Résultat de fonctionnement reporté	01 Non ventilables	58 725.49 €
Total 023 Virement à la section d'investissement			60 055.49 €	Total 002 Résultats de fonctionnement reportés			58 725.49 €
011	60636 Vêtements de Travail	020 Administration générale	100.00 €				
	6067 Fournitures scolaires	212 Ecoles primaires	-2 000.00 €				
	6068 Autres Matières et Fournitures	020 Administration générale	-5 000.00 €				
	6184 Formations	112 Police municipale	1 750.00 €				
	6231 Annonces et insertions	020 Administration générale	-1 880.00 €				
Total 011 Charges à caractère général			-7 030.00 €				
014	7398 Reversements, restitutions et prélèvement	90 Economie	55 700.00 €				
Total 014 Atténuation de produits			55 700.00 €				
022	022 Dépenses imprévues de fonctionnement	01 Non ventilables	-50 000.00 €				
Total 022 Dépenses imprévues de fonctionnement			-50 000.00 €				
Total général			58 725.49 €	Total général			58 725.49 €

## Section d'investissement :

Dépenses				Recettes			
Chapitre	Compte	Fonction	Total	Chapitre	Compte	Fonction	Total
001	001 Solde d'investissement reporté	01 Non ventilables	5 292 164.80 €	10	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	01 Non ventilables	5 819 951.38 €
Total 001 Solde d'investissement reporté			5 292 164.80 €	Total 10 Dotations Fonds divers et Réserves			5 819 951.38 €
1007	2313 Constructions	414 Autres équipements	-1 000.00 €	021	021 Virement de la section de fonctionnement	01 Non ventilables	60 055.49 €
Total 1007 DOJO			-1 000.00 €	Total 10 Dotations Fonds divers et Réserves			60 055.49 €
204	20422 Bâtiments et installations	70 Services communs logement	50 000.00 €				
Total 204 Subventions d'équipements versées			50 000.00 €				
21	2188 Autres immobilisations corporelles	411 Salles de sport	1 000.00 €				
		212 Ecoles primaires	2 000.00 €				
		020 Administration générale	170.00 €				
			5 000.00 €				
	2182 Véhicules	020 Administration générale	180.00 €				
Total 21 Immobilisations Corporelles			8 350.00 €				
23	2313 Constructions	90 Economie	200.00 €				
		314 Cinéma	1 000.00 €				
	2315 Installations	822 Voirie	-644.99 €				
	2312 Terrains	414 Autres équipements	500.00 €				
Total 23 Immobilisations en cours			1 055.01 €				
45	4541 Travaux pour compte de tiers	822 Voirie	1 650.48 €				
Total 45 Comptabilité distincte rattachée			1 650.48 €				
Total général			5 352 220.29 €	Total général			5 880 006.87 €
Restes à réaliser				Restes à réaliser			
	20 Immobilisations incorporelles		519 081.65		13 Subventions d'investissement		633 402.07
	204 Subventions d'équipements versées		3 596.86		16 Emprunts et dettes assimilées		2 800 000.00
	21 Immobilisations Corporelles		476 294.11				
	23 Immobilisations en cours		2 917 216.03				
	26 Participations et créances rattachées		45 000.00				
		Total	3 961 188.65			Total	3 433 402.07
		TOTAL CUMULE	9 313 408.94 €			TOTAL CUMULE	9 313 408.94 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,  
A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 27 voix pour, 11 abstentions,

**DECIDE :**

- **d'approuver** les mouvements constituant la décision modificative n° 1 au budget principal de l'exercice 2012, s'équilibrant en dépenses et en recettes pour chacune des sections, tels que détaillés ci-dessus.

-----oooOoo-----

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Certifié,  
Saint-Chamond, le 15 mai 2012  
Le maire,

Signé :  
Philippe KIZIRIAN